ELECTION LEGISLATIVE DU 12 JUIN 1988

MAJORITE PRESIDENTIELLE

POUR LA FRANCE UNIE

avec François MITTERRAND et Michel ROCARD



Madame, Monsieur,

Le premier tour des élections législatives a montré que les françaises et les français souhaitaient donner à François Mitterrand et à Michel Rocard une majorité ouverte pour gouverner dans la stabilité et la cohésion sociale.

Notre circonscription a refusé de voter pour le candidat "Merli-Médecin" ! Le Sénateur Maire d'Antibes est en ballotage même dans sa commune ! Le deuxième tour de ces élections nous donne l'occasion de préciser **nos choix**.

Pour la majorité présidentielle ce sont ceux :

de l'emploi, de la formation et de la recherche,

du refus de l'exclusion,

de l'égalité des droits et des devoirs,

de la consolidation des acquis sociaux et de la solidarité,

de l'élargissement des libertés des citoyens, des entreprises et des collectivités locales,

de la construction de l'Europe sociale et économique,

de la sécurité et de la prévention,

de la négociation pour la solution des conflits,

de la paix et du désarmement,

de l'environnement et de la culture...

Au-delà de ces orientations nationales **nous nous engageons, sur la voix tracée par les pionniers de Sophia Antipolis, Pierre Lafitte pour la Technopole et Jacques Vieilleville pour le Centre International, à poursuivre le développement industriel et commercial du plateau ;** mais, et cela est essentiel, nous le ferons **au bénéfice des communes qui en sont le support :** Antibes, Vallauris, Biot, Valbonne et le Haut-Pays (Chateauneuf, Tourrettes, Bar, Caussols, Courmes) ou vont le devenir (Roquefort, Villeneuve). Les emplois de demain dépendent du développement de Sophia.

Dans ce but, **un dialogue permanent doit être organisé entre les élus, les entreprises, les associations.**

La coopération intercommunale doit être renforcée pour la réalisation des équipements collectifs (scolaires, culturels, sportifs...).

Il faudra **"désenclaver" le parc** grâce à des systèmes de liaison simples et efficaces (navettes régulières, routes et sorties nord et est de l'autoroute A8...).

L'activité de Sophia Antipolis ne doit pas être "captée" par la métropole niçoise avec le projet de "métro" direct Sophia / Aéroport - l'Arenas.

M. Merli n'a pas été capable de relier le développement d'Antibes à celui de Sophia Antipolis. Aujourd'hui, en donnant les clés de la circonscription à M. Médecin, il permet de détourner l'activité du plateau au profit de Nice.

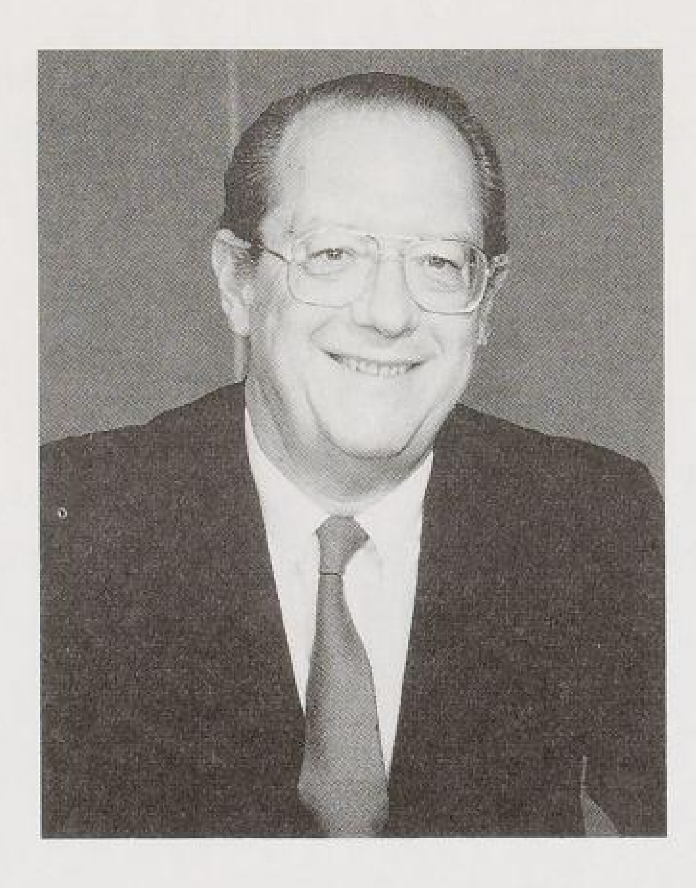
M. Médecin, qui affirme sa communauté de pensée avec le Front National ne doit pas régenter, la rive droite du Var comme il le fait déjà pour le "Comté de Nice".

Il faut résister !

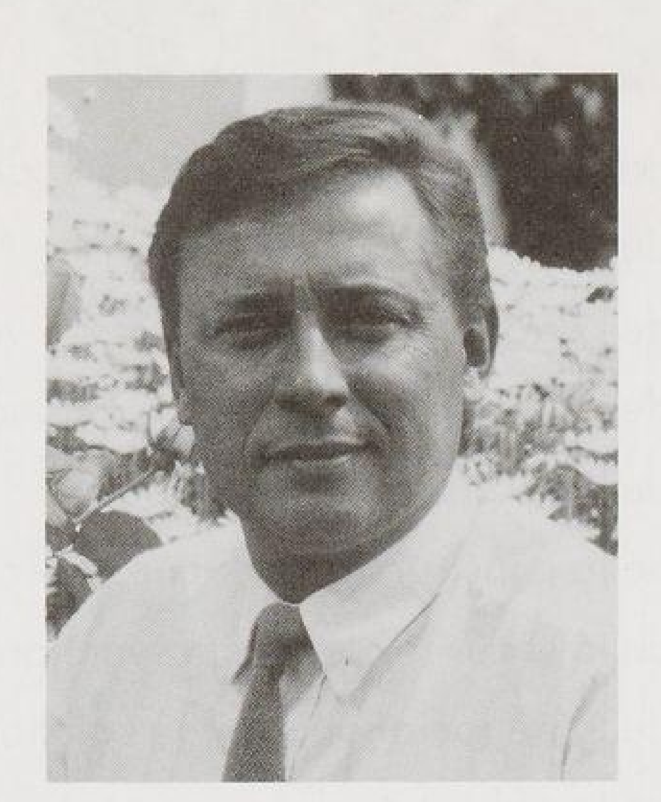
Redonner à Antibes Juan-les-Pins, Vallauris Golfe-Juan, Valbonne et Biot, cités historiques et au moyen et arrière pays des raisons d'exister en soutenant naturellement le bâtiment et l'agriculture de pointe mais aussi **une activité touristique permanente de qualité** grâce à **une politique d'aménagement concertée** entre élus, professionnels et citoyens (que Cannes, par exemple, a su amorcer).

Nous refusons donc à la fois une politique urbaine marquée par le "laisser faire" et une politique industrielle "niçoise et technocratique".

L'occasion nous est donnée de faire autre chose et de le faire autrement. Ne la laissons pas passer !



MICHEL ROLANT
Candidat titulaire
Président de la S.A. "INITIATIVES"
Ancien Président de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie (AFME)
Conseiller Municipal de Valbonne
54 ans, marié, trois enfants



PIERRE ASSEZ
Candidat suppléant
Gérant de Société Télématique
Conseiller Municipal de Vallauris Golfe-Juan
38 ans, marié, 2 enfants

Imprimerie Trulli, Vence - Tél. 93. 58.32.42